

École du Touret – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 1975

Commission scolaire d'origine : Commission scolaire régionale de l'Estrie (CSRE)

Adresse : 4076 boulevard de l'Université (école) ; 4146 bld. de l'Université (résidence)

Architecte : Audet, Tremblay & Audet, architectes (Collège Champagnat, 1956-57) /

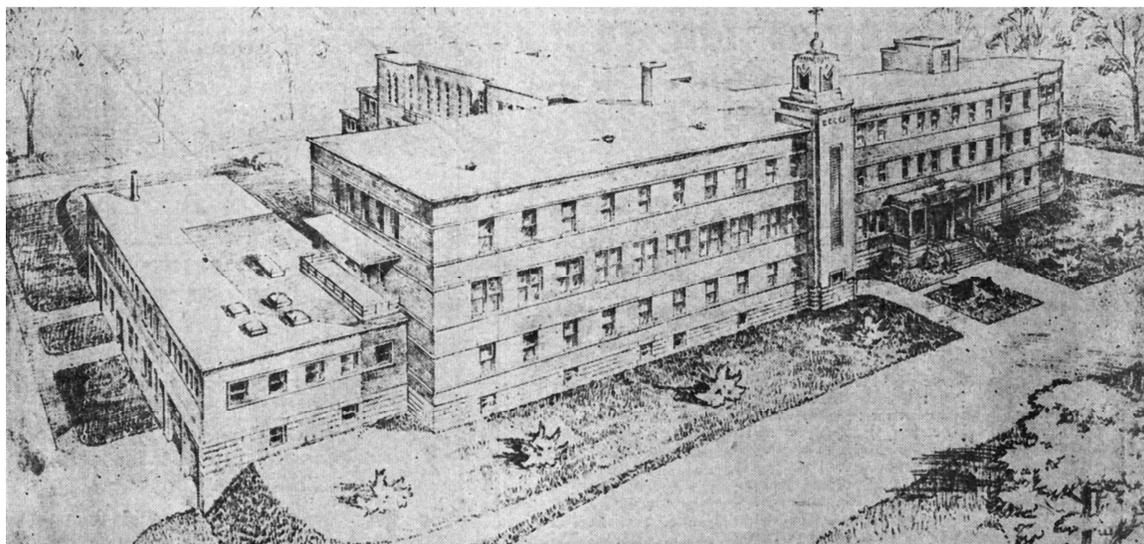
Louis Faucher, architecte (aménagement des locaux de l'école du Sentier, 1992)

Entrepreneur général : Vincent Frères Ltée (Collège Champagnat, 1957) / Construction

Cloutier & Fils inc. (aménagement des locaux de l'école du Sentier, 1992)

Communauté religieuse : s.o.

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.

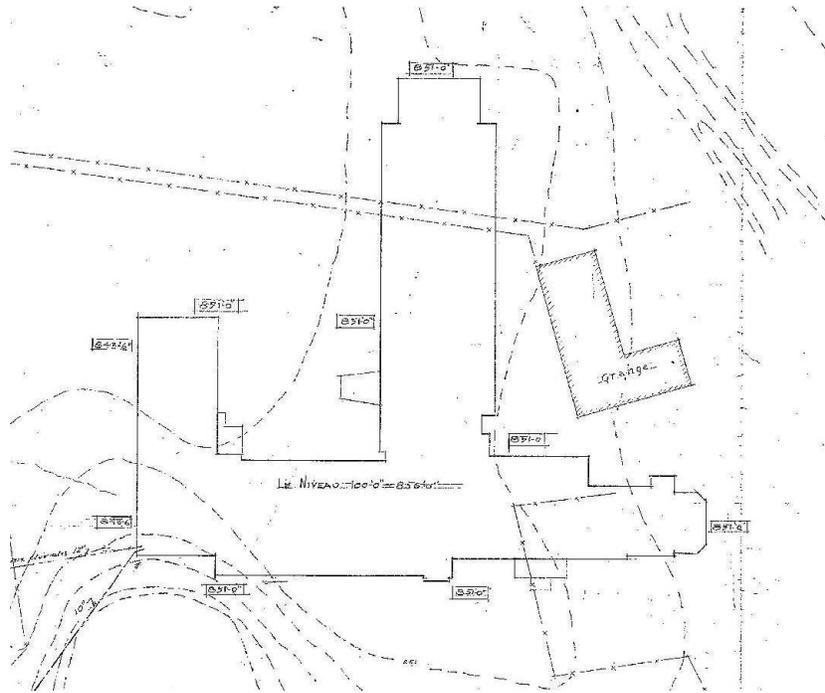


Esquisse du Collège Champagnat, bâtiment qui accueille aujourd'hui l'école du Touret. (*La Tribune*, supplément « Étude économique des Cantons de l'Est », mars 1958, p. 48)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

Novembre 1955 : les Frères Maristes acquièrent la propriété de Napoléon Poulin dans la Municipalité de Rock Forest (propriété connue sous le nom de « Châteauvert ») ; la communauté souhaite y construire un juvénat d'ici deux ans¹



Détail du plan d'implantation du Collège Champagnat, avril 1956. (P-151-001-002, FC.18 Plans des établissements de la CSRS)

1^{er} novembre 1957 : bénédiction du juvénat des Frères Maristes qui prend le nom de Collège Champagnat ; entrepreneur général : Vincent Frères Itée ; architecte :

¹ [s.n.], « Juvénat de \$500,000 érigé à Rock Forest », *La Tribune*, 26 novembre 1955, p. 3.

Audet, Tremblay & Audet² [les Frères Maristes dirigent le Collège de 1957 à 1975]

30 mai 1974 : Mgr Fortier consent à la fermeture du Juvénat Champagnat et autorise les Frères Maristes à vendre le bâtiment³

16 septembre 1974 (74-1904) : le Comité exécutif (CE) de la CSRE demande à la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) « d'appuyer le projet d'une école de l'enfance inadaptée à Sherbrooke »⁴

17 juin 1975 (75-716) : les commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) souhaitent que le Comité exécutif étudie la « possibilité d'achat du Juvénat des Frères Maristes » [Collège Champagnat]⁵

30 juin 1975 (75-2465) : le CE de la CSRE autorise les négociations pour la location du Juvénat Champagnat « pour y loger, à partir de septembre 1975, les élèves de l'enfance inadaptée des écoles Immaculée-Conception et St-Colomban »⁶

7 août 1975 (75-2503) : le CE de la CSRE autorise la signature du bail de location du Juvénat Champagnat, prévu pour trois ans à 60 000 \$ par année⁷

6 octobre 1975 (75-2631) : le CE de la CSRE autorise le changement de nom de l'ancien Juvénat Champagnat pour l'école « Le Touret »⁸ ; c'est un comité formé de

² [s.n.], « Bénédiction du Juvénat des Fr. Maristes. Vendredi le 1^{er} novembre, à Rock Forest », *La Tribune*, 31 octobre 1957, p. 12.

³ Lettre de Mgr Fortier, archevêque de Sherbrooke, à Frère A. Paquet, Provincial des Frères Maristes, 30 mai 1974, « Correspondance », A8, SB8, Frères Maristes, Chancellerie, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS).

⁴ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 24 avril 1974 au 9 février 1976, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 102.

⁵ CECS-CSCS, *Livre des minutes du CC*, 4 juillet 1972 au 21 juin 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 202.

⁶ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 24 avril 1974 au 9 février 1976, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 216.

⁷ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 24 avril 1974 au 9 février 1976, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 224-225. Voir aussi, [s.n.], « Transformation au Juvénat Champagnat. L'approbation du ministère à venir », *La Tribune*, 7 août 1975, p. 3.

représentants de l'école qui recommande au Conseil des commissaires (CC) le nom de l'établissement ; la définition du « Touret » : « Combinaison d'engrenages comprenant une petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande et permettent de donner à un outil une très grande vitesse de rotation » et sa symbolique : « l'enfant (le touret) impose ses besoins et son rythme d'apprentissage à son environnement scolaire »

24 octobre 1975 : ouverture officielle de l'école du Touret pour l'enfance inadaptée ; sous la direction de la CSRE⁹

22 novembre 1976 (76-11-366) : le CC de la CSRE autorise les démarches auprès du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) afin d'acquérir le « Centre Le Touret »¹⁰

12 septembre 1977 (77-3897) : le CE de la CSRE souhaite présenter une offre d'achat de 415 000 \$ aux Frères Maristes pour l'ancien Juvénat Champagnat afin d'y poursuivre les activités du Touret¹¹

19 décembre 1977 (77-4093) : le CE de la CSRE confirme l'achat de l'école pour la somme de 375 000 \$; incluant les lots 11-78 et 11-79¹²

10 avril 1978 : vente des lots 11-1, 11-2, 11-45, 11-46 et 11-51 par les Frères Maristes à la CSRE¹³

⁸ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 24 avril 1974 au 9 février 1976, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 250.

⁹ Yvon Rousseau, « Enfance inadaptée. Rentrée retardée », *La Tribune*, 23 septembre 1975, p. 3.

¹⁰ CSRE, *Livre des délibérations du CC*, 10 juillet 1972 au 25 octobre 1982, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 123.

¹¹ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 16 février 1976 au 12 septembre 1977, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 293-294.

¹² CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 19 septembre 1977 au 21 décembre 1978, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 67.

¹³ CSRE, *Index des titres de propriété, locations, ententes, etc.*, FZ.11.01, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 1 de la sous-section « École Le Touret ».

- 11 juin 1980 (80-5763) :** le CE de la CSRE accepte de vendre au Ministère des Transports une partie des lots 11-79, 11-78, 11-46 et 11-45 du 11^e rang du canton d'Ascot, « le tout dans le cadre de l'expropriation pour les travaux de réfection du Chemin Drummond », pour la somme de 2 978 \$¹⁴ [proximité du Touret]
- 6 juillet 1981 (81-6560) :** le CE de la CSRE accorde une servitude de passage en faveur du Ministère des Transports sur le lot 11-78 non subdivisé¹⁵
- 23 janvier 1986 (CC 86-3045) :** les commissaires de la CSCS acceptent de maintenir les services de l'école du Touret pour septembre prochain¹⁶
- 1^{er} juillet 1986 :** établissement officiellement intégré à la CSCS, suite à la dissolution de la CSRE
- 26 janvier 1988 (CE 88-15348) :** le CE accepte la vente « de la portion de terrain situé à l'intersection du chemin Drummond et de la rue Labbé à Rock Forest » au Ministère des Transports (renvoi au document 2-57-2024)¹⁷ [proximité du Touret]
- 26 janvier 1988 (CE 88-15349) :** le CE autorise la cession de deux terrains de l'école du Touret et accepte deux servitudes en faveur de la Ville de Rock Forest pour des fins d'utilité publique (renvoi au document 2-57-2025)¹⁸
- 26 janvier 1988 (CE 88-15350) :** le CE autorise la cession d'une bande de terrain à proximité de l'école du Touret au Ministère des Transports (renvoi au document 2-57-2026)¹⁹

¹⁴ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 11 juin 1980 au 17 août 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 2-4.

¹⁵ CSRE, *Livre des délibérations du CE*, 11 juin 1980 au 17 août 1981, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 234.

¹⁶ CSCS, *Livre des minutes du CC*, 2 juillet 1985 au 25 juin 1986, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 88.

¹⁷ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 août 1987 au 29 août 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 98.

¹⁸ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 août 1987 au 29 août 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 98.

18 février 1991 (CC 91-4364) : les commissaires acceptent de « loger la clientèle protestante francophone » au troisième étage de l'école du Touret, une fois certaines conditions réalisées (renvoi au document 1-51-1007) [future école du Sentier ; voir fiche « Sentier »]²⁰

7 avril 1992 (CE 92-16773) : le CE accorde le contrat général d'aménagement de l'école du Sentier dans l'immeuble du Touret à Construction Cloutier & Fils inc., pour la somme de 421 514 \$²¹ [selon les plans et devis de Louis Faucher, architecte]

1992-1993 : première année scolaire de l'école du Sentier dans les locaux du Touret

8 décembre 1998 (CE 1998-035) : le CE autorise l'acquisition d'une parcelle de terrain du Ministère des Transports (lot partie 11-50 du 11^e rang du canton d'Ascot) « contigu à la propriété de la CSRS » à l'école Le Touret, et ce à titre gratuit²²

Juin 2001 : fermeture de l'école du Sentier²³

19 février 2002 (CC 2002-409) : les commissaires autorisent la démolition de l'ancienne résidence de l'école, sise au 4146 boulevard de l'Université²⁴

2002-2003 : première année scolaire de l'Écollectif dans les locaux du Touret [voir fiche « Écollectif »]

8 février 2005 (CE 2005-744) : le CE procède à la nomination d'une directrice pour les écoles du Touret et de l'Écollectif²⁵

¹⁹ CSCS, *Livre des minutes du CE*, 11 août 1987 au 29 août 1988, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 98.

²⁰ CSCS, *Livre des délibérations du CC*, 17 avril 1990 au 16 décembre 1991, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 120.

²¹ CSCS, *Livre des délibérations du CE*, 15 janvier 1991 au 13 octobre 1992, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 189.

²² CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 août 1998 au 12 juin 2001, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 23.

²³ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 14 juin 1998 au 19 juin 2001, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 242 et 236.

²⁴ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 21 août 2001 au 17 février 2004, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 45.

17 février 2009 (CC 2009-1321) : les commissaires souhaitent relocaliser les élèves de l'Écollectif dans des locaux de l'école des Quatre-Vents [pavillon Union, anciennement école Saint-Joseph] pour l'année scolaire 2010-2011, entre autres parce que la population scolaire de l'école du Touret est en constante augmentation ; ce qui aurait pour effet de libérer le troisième étage pour l'école du Touret²⁶

21 avril 2009 (CC 2009-1349) : les commissaires conviennent d'accélérer le processus de relocalisation de l'Écollectif afin que le tout soit plutôt prêt pour l'année scolaire 2009-2010²⁷ [la relocalisation est effective]

²⁵ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 11 septembre 2001 au 20 septembre 2005, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 257.

²⁶ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 janvier 2007 au 30 juin 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 229-230.

²⁷ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 16 janvier 2007 au 30 juin 2009, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 251.